

Au fil du Catenay

Bulletin municipal de Notre-Dame de l'Isle

<http://www.notre-dame-de-lisle.fr>

Bulletin municipal de Notre-Dame de l'Isle – n°31

mai 2024



Le 6 janvier, la municipalité vous a souhaité une bonne année... !!!



Page 18



Page 6

Monsieur le Maire s'adresse à vous

Chères Isloises et chers Islois, Boujou

Ce numéro vous présente le budget prévisionnel 2024 et les comptes réalisés de 2023 correspondant aux actions que j'ai eu le plaisir de mener avec toute l'équipe municipale. Vous y trouverez aussi toutes les décisions prises par le conseil municipal lors de ses dernières séances.

Une nouveauté, le budget participatif qui vous permettra de proposer une action qui vous tient à cœur.

Notre priorité reste l'amélioration du cadre de vie de notre commune et la qualité des services publics, tout en maîtrisant les dépenses. Fidèles à notre engagement, cette année encore nous n'avons pas augmenté les taxes communales.

Les beaux jours devraient arriver et avec le printemps, le temps de la renaissance, avec un nouveau cycle de jours heureux de vie en extérieur, se profile.

Après qu'il ait plu à sciau ou très fort (ou Il pleut comme vache qui pisse !) on s'en tiendra au dicton « Mars venteux, avril pluvieux et mai un peu chaud, font bouillir la marmite » pour retrouver une météo plus clémente. « La rosée de mai fait tout beau ou tout laid ».

Notre commune est attractive et le renouvellement des habitants se poursuit. Des familles nous rejoignent appréciant notre cadre de vie, le calme et la vie en zone rurale... Notre village est rien beau. C'est pourquoi, nous vous proposons un concours photos pour valoriser vos talents et montrer peut-être des vues inconnues du village et de ses habitants.

Forts de la réussite de nos Estivales, on recommence avec de la musique, une foire à tout, des voitures anciennes et une journée normande pour être de la goule et faire la bacouette.

D'ailleurs, quelques expressions typiquement normandes émaillent mon édito et vous saurez les retrouver. Merci à nos associations et aux volontaires pour leurs engagements sans qui nous ne pourrions réaliser ces animations. Vivons en partageant nos histoires, nos passions et nos envies pour construire ensemble une vie harmonieuse et conviviale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture du *Catenay* et souhaite avoir l'occasion de vous rencontrer lors de ces diverses manifestations à venir. A toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances en restant à votre service.

A tantôt

Thibaut BEAUTÉ
Votre Maire

Budget participatif 2024

Vous avez une idée pour votre commune que vous souhaiteriez voir réaliser ? Alors n'hésitez plus et profitez de l'occasion qui vous est offerte avec le budget participatif pour qu'elle se réalise si elle retient l'adhésion de tous.

Comment ça marche ?

Vous proposez votre idée selon le règlement mis en place disponible sur le site de la commune :

<http://notre-dame-de-lisle.fr/>

et vous avez jusqu'au 30 juin pour faire parvenir votre formulaire.

Ensuite les idées retenues seront soumises au vote à la rentrée. Puis celle qui recueillera le plus de suffrage sera réalisée dans les deux ans.

Actualités de la commune

Concours photo

Comme évoqué lors des vœux de la municipalité, un concours photo vous est proposé. Le thème en est « Notre Dame de l'Isle au fil des saisons ». 12 photos, une pour chaque mois de l'année seront retenues pour illustrer le calendrier 2025. C'est l'occasion de donner votre vision de notre lieu de vie et de montrer à tous vos talents de photographe.

Alors n'hésitez plus, à vos appareils...Vous avez **jusqu'au 30 novembre 2024** pour nous faire parvenir vos clichés.

Règlement et conditions de participation en ligne sur notre site : <http://notre-dame-de-lisle.fr/>

Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 2 décembre, les nouveaux arrivants dont nous avons eu connaissance ont été accueillis en mairie par l'équipe municipale, l'occasion de souhaiter la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui ont choisi de venir habiter notre commune.

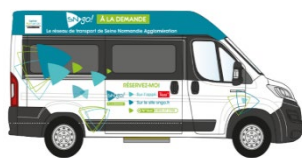
Rappelons qu'un guide d'accueil des nouveaux habitants est disponible en mairie sur simple demande.



SNA lance le transport à la demande

Depuis le mois de mars, un nouveau service de transport à la demande a été déployé par SNA, à titre expérimental.

Celui-ci permet à tous les habitants des communes rurales et des hameaux de rejoindre Vernon.



Le service fonctionne du lundi au samedi sauf jours fériés. Il garantit deux arrivées à Vernon centre par jour à 9h30 et 13h30 et deux départs à 11h30 et 16h00. Les horaires de prise en charge sont définis au départ ou à l'arrivée, la veille du déplacement **Le prix du ticket est de 2€** pour un voyage et donne également droit à une correspondance dans l'heure sur les lignes du réseau urbain SNGO!

Pour réserver un trajet, il existe différentes options :

- Sur sngo.fr : disponible 7j/7 et 24h/24
- Sur l'appli MyMobi : disponible 7j/7 et 24h/24
- Par téléphone au 0800 27 27 00 (numéro gratuit) du lundi après-midi au samedi matin de 9h30 à 13h00 et de 13h45 à 16h00.

Un nouvel abribus à Pressagny



Suite à la modification du plan de circulation à Pressagny, l'abribus de la rue Glergeot a été déplacé dans l'ancien arsenal. Pour autant, celui-ci demeure très éloigné du domicile de certains collégiens et lycéens.

C'est pourquoi un abribus supplémentaire a été

aménagé, devant le 5 rue d'Hennezis, suite à la mise à disposition gracieuse du terrain par les riverains. La commune a fourni la structure, installée grâce à l'intervention des parents d'élèves. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !



Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	<i>p. 2</i>
<i>Actualités de la commune</i>	<i>p. 3 & 4</i>
<i>Environnement et travaux</i>	<i>p. 5</i>
<i>Les finances communales</i>	<i>p. 6 à 9</i>
<i>Les comptes rendus de réunions de conseils municipaux</i>	<i>p. 10 à p. 16</i>
<i>Élections européennes</i>	<i>p. 16</i>
<i>Musique et culture à NDI</i>	<i>p. 17</i>
<i>Le comité des fêtes communique</i>	<i>p. 18</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 19</i>

Nos excuses aux « fans » de l'album de Thérésia... Le nombre d'articles à diffuser ne nous a pas permis de l'insérer ce mois-ci. Elle vous donne rendez-vous au prochain numéro...

Actualités de la commune

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre est traditionnellement un temps fort de la vie de notre commune. Cette année encore, l'hommage aux soldats tombés pour la France a reçu le renfort de la chorale des enfants qui ont interprété l'hymne national. La météo clémente a permis le traditionnel cocktail dans les jardins de la mairie.



Noël des enfants

Le dimanche 17 décembre a eu lieu la fête de Noël des enfants de la commune. Cette année, la municipalité a décidé de changer sa formule habituelle. En lieu et place du spectacle traditionnel, un bal animé par « Phil », un pirate chanteur, qui nous a proposé un concert de 45 minutes suivi de 2 heures d'animation DJ.

Pas de cadeaux cette année, sauf pour les tout petits (jusqu'à deux ans) qui ont reçu un album adapté à leur âge. La somme habituellement consacrée à l'achat des jouets a permis de louer un ensemble de machines nécessaires à la préparation d'un énorme goûter à partager. Entre deux danses, les enfants ont pu déguster crêpes, gaufres, barbes à papa et autres gourmandises trempées dans la fontaine à chocolat, pendant que les adultes se retrouvaient autour d'un verre de cidre.



Pour que la fête soit complète, le Comité des fêtes s'est associé à la municipalité. Là encore, quelques changements : les enfants n'ont pas reçu de chocolats mais ils ont été invités à participer à un atelier créatif et sont repartis avec une jolie décoration réalisée par leurs soins avec l'aide des membres de l'association.

Les retours étant positifs, cette formule plus festive devrait continuer dans les années à venir.

Le ciel s'illumine pour la nouvelle année



Comment fêter la nouvelle année de manière originale ? On connaît les feux d'artifices du 14 juillet mais on est moins habitués à ceux du mois de janvier ! C'est donc le samedi 6 janvier que les habitants du village ont pu partager un verre de vin ou de jus de pomme chauds aux épices sur l'esplanade des berges de la Seine avant d'assister, à 19 heures, nuit d'hiver oblige, à un très beau spectacle pyrotechnique en musique sur le thème du cinéma.

Cérémonie des vœux

Le 27 janvier, les festivités de début d'année se sont poursuivies avec la cérémonie des vœux à la salle du clos Galy.



en présence de Mme Nicole Duranton, sénatrice, ainsi que des maires des communes voisines. Dans son allocution, M. le maire a posé le bilan de l'année écoulée et insisté sur la nécessité de poursuivre nos efforts en matière d'environnement et de solidarité. La qualité des projets en cours nous ont valu d'être retenus pour le dispositif *village d'avenir* de l'État avec les communes voisines de Pressagny l'Orgueilleux et Port Mort, ce qui facilitera sans nul doute la mise en œuvre des nombreuses actions à venir.

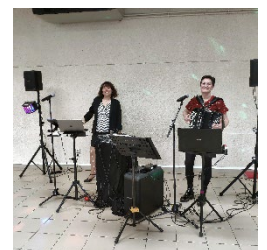
Repas des anciens

Près de cinquante convives ont assisté cette année au traditionnel repas des anciens qui s'est tenu le dimanche 10 mars à la salle du clos Galy.

Au menu, un repas de choix, mais aussi une animation musicale assurée par Sylvie Méheust et son accordéon.

Remercions également les jeunes de la commune qui ont servi leurs aînés avec délicatesse et empressement.

Rappelons que, cette année, les colis des aînés ne seront disponibles que sur demande.



Environnement – travaux

Le tri des déchets, un écogeste pour l'avenir



Le 16 février 2024, une conférence bilan sur la valorisation des déchets s'est tenue à la salle du Clos Galy. A cette occasion, Thibaut Beauté, président du Syndicat de Gestion des Ordures ménagères (SYGOM), a fourni d'intéressantes précisions concernant les données de collecte sur notre territoire.

Comme les chiffres le montrent, des habitudes de tri et de sobriété se mettent en place dans la commune. En 2023, un habitant du secteur de Notre-Dame de l'Isle produit en moyenne 478 kilos de déchets par an, soit près de 80 kg/an de moins que la moyenne nationale (source ADEME 2021), tandis que 15 kg de plus de recyclables sont présentés à la collecte. Grâce au civisme de chacun, le volume des recyclables collectés a augmenté de 43 % depuis 2020.

Pour autant, on déplore encore 25% d'erreurs de tri sur l'ensemble du territoire, notamment le verre indument placé dans la poubelle noire, ce qui coûte très cher à la collectivité.

Si la revente de matières recyclables (49 kg par habitant en 2023 contre 19 en 2019), permet au SYGOM d'engranger des recettes, les prix, sur un marché non régulé, sont aléatoires : entre 2022 et 2023, on note une perte de recette de 470 000 euros liée essentiellement à la baisse des cours des matières recyclables (plastique, papier, carton, ferraille).

Par ailleurs, les investissements nécessaires à l'évolution de la filière de tri sont très importants : en 2021, l'inauguration de l'usine de Guichainville acte l'autonomie industrielle du SYGOM, qui traite désormais la majeure partie de ses déchets. Pour y parvenir, il a fallu mettre à disposition de tous les foyers les bacs de collecte jaunes et noirs, créer un nouveau quai de transfert hors intempéries à Etrepagny, etc. Les investissements se poursuivent avec, notamment, la création de la nouvelle déchèterie de Vernon.

Des aides au mulching (tonte sans ramassage de l'herbe) sont également proposées pour le renouvellement de votre matériel.

Plus d'informations sur le site de la commune : <http://notre-dame-de-lisle.fr/wp-content/uploads/2024/02/presentation-SYGOM.mp4> et sur celui du SYGOM : <https://www.sygom.fr>

Une deuxième fleur pour Notre-Dame de l'Isle

Grâce aux efforts de tous et en particulier d'Emmanuel Scandella, agent municipal, cheville ouvrière de cette réussite collective, notre commune s'est vue remettre la deuxième fleur des prix du label des villes et villages fleuris ainsi qu'un chèque de 600€, qui sera réinvesti dans le fleurissement.



Pas moins de deux cérémonies ont honoré les efforts d'embellissement de notre village : la première, le lundi 20 novembre, au Manoir de la Chapelle Réanville et la seconde le mercredi 6 décembre à l'ancienne abbaye aux Dames de Caen, actuel siège du conseil régional de Normandie.

Des arbres fruitiers sur le domaine public

L'opération « des arbres fruitiers pour votre commune », initiée par SNA, a pour but de favoriser la végétalisation du territoire en offrant des arbres aux communes volontaires.



Notre-Dame de l'Isle a donc répondu présent et dix arbres ont été plantés sur différents sites de la commune. Ici, un pommier, rue Clergeot. Saurez-vous retrouver les neuf autres ?

Nettoyage de printemps

Ce samedi 16 mars, les volontaires se sont donné rendez-vous à 9h en mairie pour le nettoyage annuel des abords de la commune. Une œuvre utile et épuisante, mais qui se pratique toujours dans la bonne humeur !



Les finances communales

INTRODUCTION

Commençons par un petit retour en arrière. Au début 2023, les économistes annonçaient : « 2023 année de transition, mais de quoi ? » L'année écoulée a été marquée par un fort retour de l'inflation (5,2%), une remontée des taux d'emprunt de la BCE qui pèse sur les intérêts de la dette Publique, la poursuite de la guerre en Ukraine qui pèse sur le moral et la consommation. L'ensemble de ces facteurs a conduit malgré tout à une croissance de 0,9% du Pib national inférieur aux prévisions budgétaires de l'état. La transition se vérifie en ce début d'année : recul de l'inflation et amorce de baisse des taux directeurs, par contre augmentation du chômage et dérive du déficit public.

Notre Budget 2024 reste prudent même si les recettes de fonctionnement devraient se maintenir au niveau de 2023. Nous nous devons également de provisionner pour les investissements futurs.

Le cadre général du budget

L'article L. 2313-1 du CGCT prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le présent article répond à cette obligation pour notre commune. Il sera composé d'une présentation du compte administratif 2023 et de la présentation du budget 2024 validé lors du conseil Municipal du 5 avril 2024.

Le Compte Administratif 2023

Le compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisé par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

Pour l'année 2023, la commune a dégagé un excédent de 165.991, 91 €, en hausse de 32.7 %.

Ce résultat est une photographie à un instant t. Il ne tient pas compte des travaux ou investissements budgétés restant à réaliser que vous retrouvez sur le tableau ci-dessous.

		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	325 172	446 344
	Section d'investissement	100 216	145 036
		+	
Report de l'exercice n-1 (2022)	Report en section de Fonctionnement	0	125 076
	Report en section d'Investissement	0	53 684
		=	
TOTAL (Réalisations+ reports)		425 3882	770 140
Restes à réaliser à reporter en N+1 (au Budget 2024)	Section de fonctionnement	0	0
	Section d'investissement	46 240	5 768
	TOTAL des restes à réaliser à reporter au budget 2023	46 240	5 768
Résultat Cumulé	Section de fonctionnement	325 172	571 420
	Section d'investissement	146 456	204 488
	TOTAL cumulé	471 628	775 908

Les finances communales

Le résultat de la section de fonctionnement dégage un **résultat positif de 121 172,38 €**

Il résulte d'une gestion suivie de nos charges générales malgré le niveau élevé des coûts de l'énergie (+7,8%). Le poste le plus important reste le chauffage qui représente 1/3 de nos dépenses à caractère général. Nous attendons avec impatience l'installation des chaudières à pellets à la mairie et à l'école. L'étude lancée en 2020 est toujours suspendue aux subventions et prise en charge par le SIEGE 27, mais la concrétisation devrait s'opérer cette année.

Les charges de gestion courantes sont quasi stables (+2%). Notons un recours à la sous-traitance pour l'entretien de l'esplanade des bords de Seine et l'élagage.

Globalement nos dépenses de fonctionnement ont diminué de 12,5 % sur l'exercice.

Sur le plan des recettes, on note une légère augmentation des contributions directes sur l'exercice (+4,8%), mais cela ne compense toujours pas la baisse moyenne des dotations de l'Etat de 12% sur les 6 dernières années. Elle atténuée, pour partie, l'inflation. Les autres recettes sont stables et devraient le rester.

Globalement nos recettes ont progressé de +3,8 % sur l'exercice.

La part des investissements réalisée sur 2023 représente 100 216,48 € soit environ 33 % du budget initial. Deux raisons principales : l'attente des accords de subventions et l'étalement des travaux à moyen terme nécessitant des études préalables.

Cependant voici les travaux exécutés en 2023 :

- Enfouissement réseau Éclairage Public Rue Isambard
- Installation de l'eau et de l'électricité dans l'atelier municipal
- Implantation de bornes Incendie supplémentaires (Conformité)

La quasi-totalité des Recettes (subventions) relatives aux investissements réalisés a été encaissée sur l'exercice et en janvier 2024

La dette

Sur l'exercice, le remboursement du capital des emprunts en cours a représenté 24932,28 € pour un montant total de la dette de 298 142,75 €, soit 7,2 % des fonds propres de la commune.

Le montant des intérêts payé est de 2825,57 € soit 0,63 % des recettes annuelles.

Données complémentaires

Population Totale (Source Insee) : 671 hab.

La commune emploie 3 agents titulaires (à temps partiel)

Dépenses réelles de fonctionnement/ Habitant	450,02€
Produits des Impositions Directes / Habitant	236,23€
Encours de la dette / Habitant	420,51€
Dépenses de personnel/dépenses fonctionnement	12,00 %

BUDGET PRIMITIF pour l'année 2024

Comme chaque année depuis 2014, nous vous présentons ici le budget voté lors du conseil municipal du 31 mars 2023. Pour rappel, le budget est structuré en deux parties : une section Fonctionnement et une section Investissement. Chacune de ces sections, décrites dans les pages suivantes, doit être présentée à l'équilibre (Recettes = Dépenses).

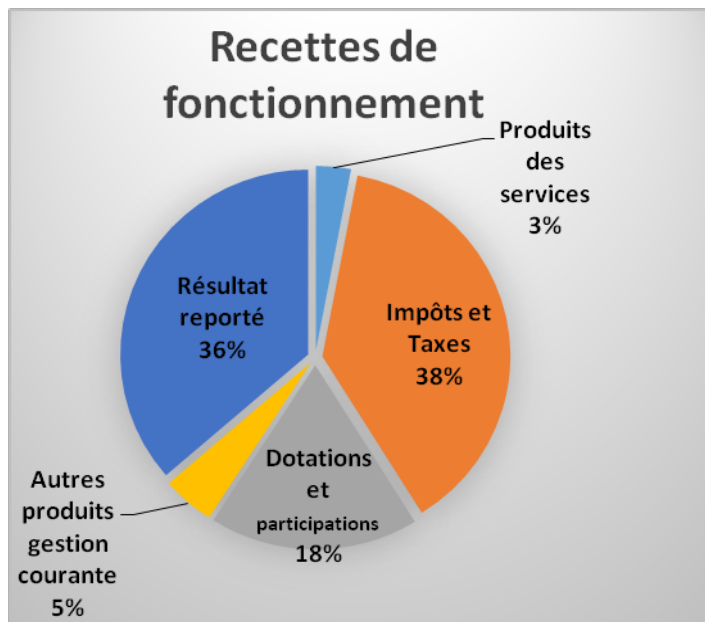
Les Finances communales

Section Fonctionnement

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre commune de financer les opérations courantes.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.



Recettes de fonctionnement

Produits des services	20.279,00
Impôts et Taxes	258.302,00
Dotations et participations	121.785,00
Autres produits gestion courante	30.657,00
Résultat reporté	246.248,07
Total :	677.271,00

Les ressources fiscales sont les principales sources de financement de la commune 90% (Hors report de résultat).

Pour 2024*, nous maintenons le niveau des taxes communales. Elles sont au même niveau depuis 2017.

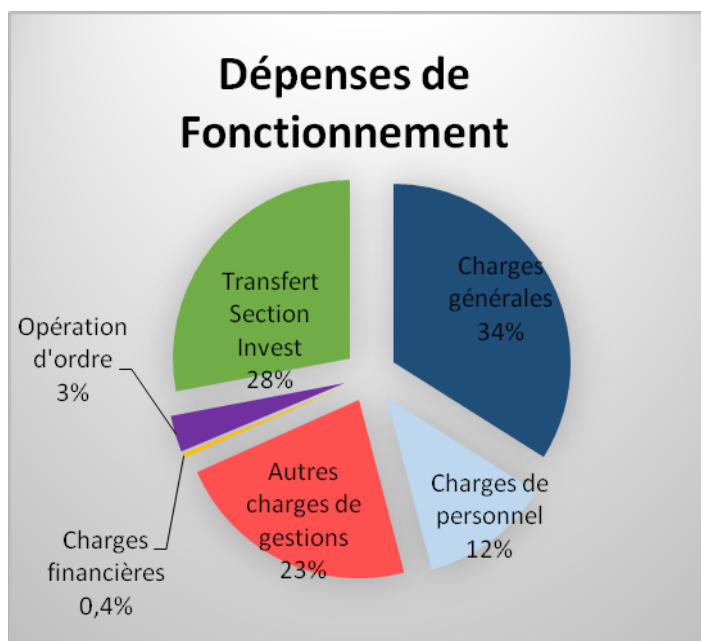
Nos recettes réelles sont de 424.539€. Nous ajustons nos recettes avec une partie des excédents des années antérieures (Réserves).

La part d'autofinancement pour le budget 2024 est de **39,5%**.

Dépenses de fonctionnement

Charges générales	229.573,00
Charges de personnel	81.252,00
Autres charges de gestions	152.232,00
Charges financières	2.553,00
Transfert section Investissement	189.338,00
Opération d'ordre (Amortissements)	22323,00
Total :	677.271,00

Les postes qui évolueront le plus sur 2024 sont les « charges générales ». 34% des dépenses, dont l'entretien des matériels / bâtiments publics et la provision constituée pour nos investissements proches et futurs, 30%. Pour les autres postes, pas de variation attendue sur l'exercice. La gestion courante est équilibrée et suivie. Le budget de fonctionnement a été élaboré en tenant compte d'un taux d'inflation de 3% et d'une augmentation des indices et charges salariales.



(*) La fiscalité :

Concernant la fiscalité, en 2024 les taux d'imposition pour les taxes d'habitation (Résidences Secondaires uniquement), foncières sur le bâti et non bâti sont maintenus selon :

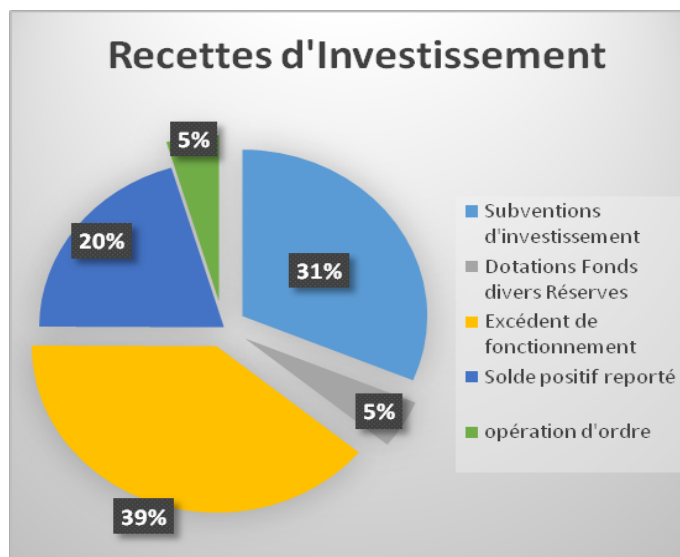
- **Taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires (THSR) : 6,13% pour le taux normatif +60% à compter du 1/1/2024 voté en 2023.**
- **Taxe sur le foncier bâti (TFB) : 36,38%.**
- **Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 37,83%.**

Les Finances communales

Section Investissement

Généralités

Le budget d'investissement projette les opérations à venir permettant d'accroître et d'entretenir le patrimoine communal. Cette section reprend des projets de la commune à court, moyen et long terme.



Recettes d'Investissement

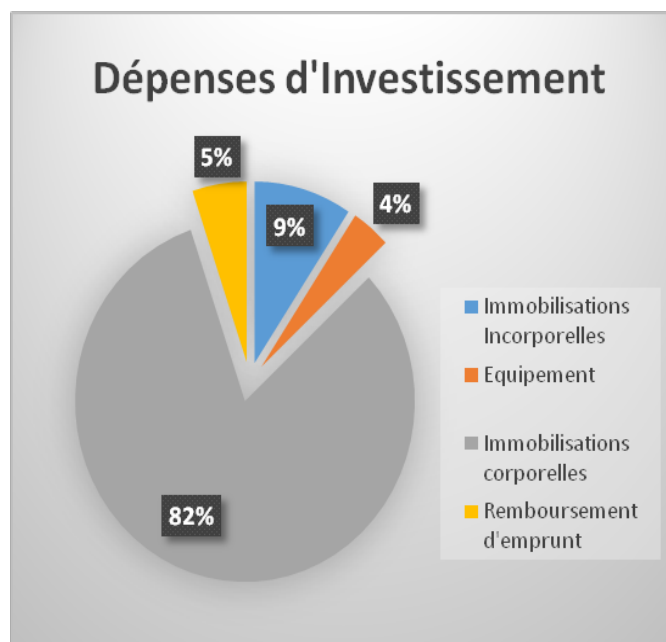
Subventions d'investissement	151.702,00
Emprunt et dettes	0,00
Dotations Fonds divers Réserves	22.851,00
Excédent de fonctionnement	189.338,00
Solde positif reporté	98.503,00
Opé. d'ordre (Amortissements)	22.323,00
Total :	484.717,00

Les recettes d'investissements se composent majoritairement des reports des résultats antérieurs (20%), des subventions obtenues et demandées en attente de notification (31%) et d'un transfert de la section de fonctionnement (39%). La part d'autofinancement sur le budget d'investissement est de 74.586€.

Dépenses d'investissement

Immobilisations Incorporelles	45.000
Subventions Équipement versées	18.000
Immobilisations corporelles	396.626
Remboursement d'emprunt	25.091
Solde d'exécution négatif reporté	0
Total :	484.717

Les principales dépenses concernent la seconde tranche des travaux de l'église (façade, éclairage et chauffage), l'implantation de 5 nouveaux points de vidéo surveillance, la cuisine de l'école et la rénovation de la salle des fêtes, l'enfouissement du réseau chemin des pieds Corbons et le remplacement de 50 points lumineux en LED. L'ensemble de ces travaux ont reçu un accord de subvention. La création d'un tiers Lieu à la Chapelle de Pressagny- le-Val avance, seule une subvention est encore en débat et discussion (environ 1/3). Des études pour la sécurisation de la route d'Hennezis ont été réalisées. Les discussions sont engagées avec le département. Nous reviendrons vers vous rapidement. Nous procéderons à l'acquisition d'un tracteur tondeuse neuf et d'un fourgon atelier pour une meilleure adaptation du matériel aux besoins.



Informations Complémentaires :

La charge de remboursement des emprunts est couverte à 80% par l'encaissement de loyers sur les biens immobiliers de la commune. L'évolution des dépenses et leurs financements vous seront détaillés dans le *Catenay*.

Thierry LEPRE Maire-Adjoint aux finances

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Depuis la dernière parution du Catenay se sont tenus trois conseils municipaux. Nous en donnons ci-après, de façon thématique, les grandes lignes. Pour plus de détails, nous vous rappelons que ces documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

I. Finances et administration générale

1. Protection sociale complémentaire du personnel territorial.

La commune a, par la délibération du 25 mars 2022, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure de conclure une convention de participation pour la protection sociale complémentaire du personnel (une couverture prévoyance maintien de salaire), à destination des agents qui en auront exprimé le souhait. [...] Cette participation est versée sous forme d'un montant mensuel unitaire par agent et vient en déduction de la cotisation due par l'agent [...]. Le CG 27 ayant communiqué à la commune les résultats de la mise en concurrence de cette convention, [...] le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer le montant de la participation financière pour la prévoyance (maintien de salaire) à 7 € mensuels pour tous les agents de la commune [quel que soit leur statut]. Cette disposition vaut du 01/01/2024 (date de mise en œuvre) au 31/12/2028. Il est précisé que la participation de la collectivité ne peut en aucun cas être supérieure au coût réel de la cotisation. (08/12/2023)

2. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

M. le Maire rappelle qu'en application de l'article 106 III de la loi (NOTRe) du 7 août 2015 [...] les collectivités territoriales peuvent, [...] choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles. Cette instruction, qui est la plus récente, la plus avancée et la plus complète en termes d'exigences comptables, [...] deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1er janvier 2024.

[Le détail de ses principes est rappelé dans le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2023, dont nous ne reprenons ici que les traits essentiels] :

- L'instruction comptable M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le

conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

- Les collectivités de moins de 3 500 habitants n'ont pas l'obligation de procéder à l'amortissement des immobilisations, à l'exception des subventions d'équipement versées ainsi que des frais d'études s'ils ne sont pas suivis de réalisations. La nomenclature M57 simplifiée reconduit ces dispositions et pose le principe de l'amortissement des immobilisations au *prorata temporis*. L'amortissement commence à la date de mise en service de l'immobilisation financée chez l'entité bénéficiaire.
- [Il est également demandé à la commune] de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré, en cas de dépréciation de la valeur d'un actif, d'ouverture d'une procédure collective et de créances irrécouvrables [...] retracée, en dépenses, au chapitre 68 « Dotations aux provisions » et, en recettes, au chapitre 78 « Reprises sur provision ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité [...], la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024. (22/09/2023)

3. Résiliation du contrat de maintenance des progiciels Berger Levraut et acquisition d'un nouveau progiciel.

M. Thierry Lepré, maire-adjoint, informe le Conseil municipal des difficultés rencontrées régulièrement avec la maintenance du prestataire des logiciels de la mairie *E. Magnus* de Berger-Levraut. [...]

Un devis a donc été sollicité auprès de JVS Mairistem, situé à Évreux, fournisseur d'une solution davantage adaptée aux communes rurales. [...] JVS Mairistem propose un abonnement annuel comprenant la gestion financière, la gestion paie, la gestion Relations Citoyens ainsi que des services et prestations [adaptés, notamment] : Un chargé de clientèle dédié ; l'accès aux plateformes de la Préfecture et de la DGFIP avec paramétrage inclus ; la formation illimitée sur les logiciels (sur site et à distance) ; la reprise des données de nos logiciels de gestion Berger Levraut sur trois ans ; [...] les mises à jour réglementaires et fonctionnelles, etc. Suite à cet exposé, le Conseil Municipal, décide, [...]

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

à l'unanimité de résilier le présent contrat de maintenance à échéance au 31/12/2023 et de signer la proposition de l'entreprise JVS Mairistem, dès résiliation effective avec Berger-Levrault. (22/09/2023)

4. Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

M. le Maire [rappelle qu'il existe une] taxe sur le logement vacant, perçue directement par l'État, sur laquelle, donc, le Conseil municipal n'a pas à se positionner ni à voter. Il précise que [désormais] la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires et qu'elle est perçue par la commune. Il évoque également la possibilité de majorer [la part communale de] cette taxe de 5% à 60%. Vu le nombre de résidences secondaires sur notre commune, située en zone tendue, qui représente environ 10% du bâti communal, le gain serait relativement faible, même avec une majoration de [la part communale] de 60%. [Pour autant], en 2021 cette taxe n'était que de 6,13%. Suite une majoration de 60% [de la part communale], elle passerait à 9,90%, soit un taux encore bien inférieur à la moyenne départementale. Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité [...], de majorer de 60% la part communale [de la cotisation] de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. [...] (22/09/2023)

5. Dénomination et numérotation d'une rue de la commune de Notre-Dame de l'Isle.

M. le Maire rappelle que la loi 3Ds du 9 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration, [...], étend à toutes les communes l'obligation de disposer d'un adressage complet, fiable et géolocalisable.

Auparavant seules les communes supérieures à 2000 habitants étaient concernées. L'objectif est de permettre l'efficacité des services d'urgence, les livraisons, le raccordement à la fibre optique et aussi de nombreuses applications numériques. Il s'agit donc de mettre en place la « Base d'Adresse Locale » (BAL). Par ailleurs, plusieurs administrés de la rue Lucien Lefrançois ont interpellé M. le Maire au sujet de l'incohérence de leurs adresses. Une réunion publique de présentation des enjeux a eu lieu le vendredi 10 novembre à 19h30 salle du Clos Galy. (22/09/2023) Le projet ayant été soumis au vote au cours de l'assemblée du 8 décembre 2023, le Conseil Municipal, à l'unanimité, [...] supprime la dénomination *rue de la Butte aux Cailles*, ancien nom de rue Lucien Lefrançois,

de l'entrée du village à son intersection avec la rue Henry Seney. L'intégralité de la rue sera donc désormais nommée « rue Lucien Lefrançois ». (08/12/2023)

6. Demande de partenariat pour le raid 4 L Trophy 2024.

Par la délibération n°34/2019 du 10/09/2019, la commune a soutenu deux habitants de Notre-Dame de l'Isle pour le raid 4L Trophy 2020. Une demande de partenariat pour [la participation à l'édition 2024], qui aura lieu du 15 au 25 février, est présentée par M. Titouan Le Hartel, habitant de la commune et représentant l'association « Les 2 Normands en 4L ».

L'objet de cette aventure, effectuée par des étudiants, est de parcourir 6000 kilomètres de route et de piste à travers la France, l'Espagne et le Maroc. Aventure humaine entre étudiants, le Raid 4L Trophy permet aussi la rencontre des populations locales et a distribution de fournitures scolaires aux enfants du sud marocain. Une subvention de 300 euros est donc accordée, à l'unanimité, à l'association de M. Titouan Le Hartel.

7. Subvention à l'association Canine de Pressagny.

[Suite à une demande de l'association intéressée], considérant qu'une enveloppe de 5.000 € a été votée à cet effet au budget primitif 2023, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents et représentés, d'accorder une subvention de 100€ à l'association Canine de Pressagny. (22/09/2023)

8. Participation aux frais de remplacement de clôture entre les parcelles du restaurant et de M. Delaveau.

M. le Maire rappelle [...] la délibération n°33/2022 en date du 02/12/2022 par laquelle le conseil a décidé de participer à l'acquisition de la clôture entre les parcelles du restaurant et de M. Delaveau sur la base de 50% du coût et en mitoyenneté. [...] Plusieurs devis ayant été émis et examinés, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour une participation communale limitée à 4.500 euros TTC. (08/12/2023)

9. Acquisition de parcelles privées suite à une procédure d'alignement individuel rue du Moulin.

A l'occasion de la division parcellaire d'un terrain situé rue du Moulin, une procédure d'alignement a été entamée en 2023 sans que le transfert de propriété ait eu lieu. Mme Jacqueline Monnier, propriétaire des parcelles qui intégreraient la voirie communale, propose de céder à la commune à l'euro symbolique les parcelles suivantes : Lot C, cadastré B546 Po3, d'une superficie de 26m² ; Lot D, cadastré B546 Po4, d'une superficie de

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

219 m², ce que le Conseil municipal approuve, à l'unanimité. (22/09/2023)

10. Acquisition de la parcelle cadastrée F38 : Pressagny-le-Val.

La parcelle cadastrée F38 d'une capacité de 103 ca (m²) fait l'objet d'un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme, approuvé par délibération le 27/01/2020, afin de permettre l'accessibilité à la propriété communale destinée pour partie à la création de logements locatifs. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée F38 [...] pour un montant total de 3605 euros et précise que la commune maintiendra une servitude de passage pour accéder du fond du jardin de Mme Véronique Santo (parcelle cadastrée F26) à la rue Sainte Geneviève. (22/09/2023)

11. Adhésion au dispositif « Village d'Avenir ».

[...] Le gouvernement [organise] la mise en œuvre d'un nouveau programme d'ingénierie à destination des communes rurales dénommé « Village d'Avenir ». Ce programme a pour objectif, grâce au recrutement par l'Etat d'un chef de projet d'offrir un accompagnement en ingénierie pour aider les communes à concevoir puis porter leurs projets. Pour bénéficier de ce programme les communes de moins de 3 500 habitants [doivent] faire acte de candidature, ce que le Conseil municipal décide, afin de proposer en priorité les projets suivants : la création du lieu de vie et de savoir, la création de logements locatifs, la rénovation du plateau sportif, la liaison piéton-cycle entre les deux entités du village. (08/12/2023)

12. Demande de subvention au titre du «Fonds Vert» : salle du Clos Galy.

Suite à la création du « Fonds Vert » pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires [...], le Conseil municipal décide à l'unanimité, de solliciter l'aide financière de l'État au titre de ce dispositif, au taux maximum, pour la rénovation thermique et sanitaire de la salle du Clos Galy. (22/09/2023)

13. Demande de subventions pour la rénovation de la salle du Clos Galy.

De plus, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet de rénovation de la salle du Clos Galy, sollicite les subventions auxquelles la commune peut prétendre auprès de tous autres organismes et approuve le plan de financement suivant : (08/12/2023)

Dépenses Travaux (Montant HT)	Recettes	Taux de subvention théorique	Participation des personnes publiques (HT)
97 000,00 €	Fonds de concours SNA	6,20 %	6.000,00 €
	ETAT DETR	40%	38 800,00 €
	Département	33,80%	32 800,00 €
	Autofinancement	20%	19 400,00 €
97 000,00 €	TOTAL		97 000,00 €

14. Demande de subvention au titre du « Fonds Vert » : réhabilitation d'un logement rue Georges Clergeot.

Dans le contexte actuel de renchérissement des prix de l'énergie et de pénurie de logements, il serait nécessaire d'augmenter l'offre communale de logements locatifs. Pour être éligible à la subvention du Fonds Vert (jusqu'à 50%), le logement doit être existant et propriété de la commune. C'est pourquoi le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'aide financière de l'État au titre « Fonds Vert », au taux maximum, pour la réhabilitation d'un logement rue Georges Clergeot. (22/09/2023)

15. Demande de subventions pour la réalisation d'un tiers lieu associatif et culturel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le projet de réalisation d'un tiers lieu associatif et culturel, sollicite les subventions auxquelles la commune peut prétendre auprès de tous autres organismes et approuve le plan de financement suivant : (08/12/2023)

Dépenses Travaux+ Etudes (Montant HT)	Recettes	Taux de subvention théorique	Participation des personnes publiques (HT)
689 500,00 €	ETAT DETR	40 %	275 800 €
	Département	20 %	137 900 €
	Région	20 %	137 900 €
	Autofinancement	20 %	137 900 €
689 500,00 €	TOTAL		689 500 €

16. Demande de subventions pour la rénovation du plateau sportif rue du Clos Galy (D.E.T.R., Département et d'autres partenaires).

À nouveau, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet de rénovation du plateau sportif rue du Clos Galy, sollicite les subventions auxquelles la commune peut prétendre auprès de tous autres organismes et approuve le plan de financement suivant : (08/12/2023)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Dépenses Travaux (Montant HT)	Recettes	Taux de subvention théorique	Participation des personnes publiques (HT)
82741 €	ETAT DETR	40%	33 096,40 €
	Département	40%	33 096,40 €
	Autofinancement	20 %	16548,20
820741 €	TOTAL		82741,00 €

17. Demande de subvention au titre des fonds de concours 2024 apportés par SNA.

M. le Maire présente le dispositif mis en place par Seine Normandie Agglomération pour l'attribution de fonds de concours 2024 [...]. Dans ce cadre, le conseil municipal propose de présenter au titre de 2024, le projet d'aménagement paysager du cimetière pour un coût prévisionnel des travaux estimé à 76 132 euros HT, selon le plan de financement suivant : (02/02/2024)

Dépenses Travaux (Montant HT)	Ressources	Montants	%
76 132 €	Fonds de concours SNA	6 000 €	7.9%
	Subvention DETR	30 153 €	40%
	Autofinancement Fds propres	30 679 €	51,1%
76 132 €	TOTAL	76 132 €	100%

M. le Maire propose au conseil municipal de récupérer une chapelle désaffectée pour l'installer au cimetière et d'y mettre le columbarium. Il a pris contact et est en attente d'une réponse. Ce projet débiterait à la mi-2024. (02/02/2024)

18. Demande de subvention pour l'extension de la vidéoprotection (zone de Sécurité Prioritaire).

À ce jour, onze caméras ont été implantées sur la commune et donnent satisfaction aux services de gendarmerie. Toutefois, ces derniers relèvent quelques manques qui nécessiteraient un complément de notre dispositif. (22/09/2023)

L'usage de la vidéoprotection est encadré par la loi. [...] Le dispositif est soumis au contrôle de la CNIL, de la commission départementale de la vidéoprotection, du préfet et de la gendarmerie.

Suite à un nouveau diagnostic de vidéoprotection par la gendarmerie des Andelys, M. le Maire propose d'installer cinq caméras supplémentaires. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le dossier et son financement, [consultable en mairie,] pour un montant total de 31 807 € HT. (08/12/2023)

19. Avis sur le projet de PPRI de la Seine euroise.

M. le Maire présente le contenu du dossier du Plan

de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seine euroise au Conseil municipal : dossier d'exception, règlement, plans, etc. [Le territoire est cartographié en trois zones de risques (rouge, bleue et jaune), qui déterminent divers droits et obligations : ce document est disponible en mairie]. Il rappelle l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre commune en 2015, approuvé le 27/01/2020 avec toutes les observations.

Le Préfet ayant sollicité [...] l'avis des communes concernées [...] sur le PPRI de la Seine euroise, [...] une première version des projets de règlement et de zonage réglementaire a été proposée [...] en décembre 2022. Trois réunions publiques ont suivi, les 22 mars 2023 aux Andelys, le 13 avril 2023 au Val d'Hazey et le 07 juin 2023 à Vernon.

Si des modifications ont été opérées, les observations concernant le zonage faites lors de la rencontre bilatérale en date du 27 juin 2022 n'ont malheureusement pas été suivies d'effet, contrairement aux mentions du compte rendu. De même que n'ont pas été prises en compte les remarques formulées par le mail communal du 20 décembre 2022, suite à la consultation préfectorale pour remarques reçue le 12 décembre 2022, par lequel nous produisons les observations ci-dessous, que le Conseil réitère donc, à l'adresse des instances concernées :

« Notre commune a élaboré son PLU récemment (approbation en janvier 2020) et il nous semble pertinent de caler le zonage au PLU qui avait anticipé le PPRI. Or, ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une modification très mineure de la limite des zonages rouge et bleu. A noter que lors des travaux d'aménagement de [la rue Delavigne] par le syndicat de voirie en 2010, celle-ci a fait l'objet d'un rehaussement impliquant une modification des accès chez les riverains. Aux contraintes imposées à l'époque ne doivent pas s'ajouter de nouvelles, ce qui serait vécu comme une double peine. »

Soulignons que l'ensemble des recommandations formulées dans l'avis de l'État en date du 14 février 2019 sur le projet d'arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU), notamment en matière de prise en compte du risque d'inondation, ont été intégrées et que notre PLU a été approuvé ainsi le 27 janvier 2020.

Par ailleurs, le dossier comporte une très importante demande d'exceptions sur les communes voisines ! Compte tenu du refus de prise en compte des observations formulées précédemment, le Conseil

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Seine euroise. (02/02/2024)

20. Budget Participatif.

Lors de la cérémonie des vœux du Maire du 27 janvier 2024, il a été présenté aux habitants le budget participatif sous forme « d'une boîte à idées ». Une enveloppe sera définie lors d'un prochain conseil municipal. Les projets seront soumis à une commission puis, après validation, au vote des habitants. Un petit groupe de travail mettra en place le projet : règlement, formulaire de dépôt de dossier,... Le but est de faire participer les habitants pour les impliquer davantage à la vie de leur commune. A ce jour, le groupe de travail est composé de Thibaut BEAUTÉ et Thierry LEPRÉ. (02/02/2024)

21. Désignation des représentants aux commissions SNA.

- Claire Hennequet : grand cycle de l'eau
- Thierry Lepré : attractivité économique
- Catherine Lerate et Christophe Lacaille : habitat et mobilité
- Nathalie Tison et Pascale Billard : qualité de vie
- Eric Cottard : transition écologique
- Laure Baudot : finances

II/ Environnement et Travaux

1. SYGOM.

Une désectorisation des accès en déchetterie et l'harmonisation des horaires a été mise en place au 1^{er} janvier 2024. M. le Maire rappelle les horaires de la déchetterie de Tourny :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00-11h45 et 13h30-17h45
- Fermée le jeudi

Toutes les filières de recyclage y sont désormais disponibles, notamment les pneus. Une présentation s'est tenue le 16 février 2024 à la salle des fêtes du Clos Galy avec un diaporama adapté d'1h30. (02/02/2024)

2. Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

M. le Maire informe que notre commune a consommé environ 2 hectares d'espace pour environ 25.000 hectares alloués en totalité pour la Normandie sur la période 2010/2020. Plusieurs réunions de travail se tiendront pour finaliser l'élaboration du Schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial (SCOT) [tenant compte du ZAN] à l'automne 2024. (02/02/2024)

3. GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines).

Il y a plus d'un an, conformément à la loi, une remontée de compétence à SNA pour la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) a été réalisée. De ce fait, les avaloirs sont désormais nettoyés et curés deux fois par an par SNA ainsi que les diverses canalisations. Compte tenu des inventaires et du retour sur un an d'exercice de la compétence, SNA souhaite revoir le financement car les coûts estimés ont été largement dépassés. Ainsi, pour notre commune, la contribution GEPU passera de 700 euros à 3500 euros. (02/02/2024)

4. Convention de participation avec le SIEGE : remplacement de 50 lanternes au sodium par des LED.

Suite à la demande de la commune validée par le SIEGE, 50 lanternes de sodium seront remplacées par des LED, moyennant une contribution financière de la commune de 2333€ en investissement, ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés dans la limite de ces montants. (02/02/2024)

5. Convention avec le SIEGE : point lumineux supplémentaire.

De même, la contribution financière de la commune pour la mise en place d'un point lumineux supplémentaire au carrefour rue de l'Église et rue de la Ceraisaie s'élève à 1500 € en section d'investissement, montants ajustés sur le coût réel des travaux réalisés par le SIEGE limités à ces montants. (02/02/2024)

6. Recensement des chemins ruraux ; travaux de conservation, de remise en état et de signalisation.

M. le Maire [...] a rencontré les principaux acteurs [...] qui exploitent les surfaces agricoles ou forestières jouxtant les chemins communaux [...] et propose au conseil municipal de procéder au recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune, [selon les dispositions] du *Code Rural et de la pêche*. Cette délibération suspend le délai de prescription acquisitive de tiers sur des parcelles comportant ces chemins, suspension active jusqu'à la délibération arrêtant le tableau récapitulatif des chemins ruraux. Ce tableau devra être arrêté dans un délai de deux ans suivant la présente délibération. Dans ce cadre, des travaux de bornage, de remise en état et de mise en place d'une signalisation appropriée devront être réalisés [...]. Afin de financer cette opération, M. le Maire propose de solliciter le programme LEADER du groupement d'actions locales du Vexin-Seine [...], ce que le Conseil municipal approuve, à l'unanimité. (22/09/2023)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

7. 2^{ème} tranche des travaux de réfection des murs de l'église.

Les travaux ont été lancés, un rendez-vous a été fixé avec l'entreprise Quenet Ferus et les Bâtiments de France. Les travaux consisteront à faire tomber la corniche en plâtre pour mettre la panne sablière à nu, et à faire tomber les remplissages en briques sur le mur. Deux lampadaires radiants (plafonniers) seront installés en remplacement du chauffage actuel, ces travaux sont subventionnés par la DETR et le Département. Un flyer sera distribué auprès des administrés pour poursuivre le piochage des murs de l'église. (22/09/2023)

8. Ilot Breton/Clergeot.

La municipalité a acquis, le 21 septembre 2023, par biais d'un portage (EPFN), le bien situé au 5 rue Georges Clergeot, dorénavant dénommé « Ilot Breton/Clergeot » (22/09/2023). Suite à cette acquisition, la commune est actuellement sur la définition du projet en lieu avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services de l'Etat. (08/12/2023)

9. Vitesse.

Une étude, approuvée à l'unanimité du conseil municipal, sera lancée sur la vitesse dans la rue d'Hennezis, pour un montant estimé à 13.800 € TTC. (22/09/2023). Les études étant lancées pour la sécurisation de la route d'Hennezis, la question des cheminements piétons dangereux rue Seney est à nouveau abordée. M. le Maire rappelle que l'expérimentation avec les chicanes n'a pas eu les effets escomptés et n'a pas empêché la vitesse des voitures en période creuse. (08/12/2023)

10. Abri de bus.

L'abribus, installé dans l'ancien arsenal, est en fonction. (22/09/2023). Un nouvel abribus, devant le 5 rue d'Hennezis au niveau du talus, est en cours d'aménagement. Merci aux parents d'élèves pour leur investissement et à Mme Boucher et M. Duval pour la mise à disposition gracieuse du terrain par convention. La commune a commandé la structure. (08/12/2023)

11. Projet zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR).

Chaque commune doit proposer des zones où elle accepterait l'implantation de producteurs d'énergie (panneaux photovoltaïques, éoliennes...). Entre la zone forestière et Natura 2000, il reste peu de zones disponibles sur notre commune.

Une réponse, était attendue avant le 30/12/2023, mais la date limite a été reportée au 30/06/2024, les délais étant trop courts. Seine Normandie Agglomération effectuera un accompagnement auprès des communes. Ainsi, le projet pour notre commune sera présenté lors d'un prochain conseil municipal. (08/12/2023)

11. ALCOME.

ALCOME est un éco-organisme agréé par l'Etat dont la mission est de participer à la réduction des déchets issus des produits de tabac (mégots) jetés sur l'espace public. [...] Après étude et échanges sur le dossier, M. le Maire précise qu'il présente plus d'obligations que de subventions, que ce projet n'est pas intéressant pour notre commune, qui ne donnera pas suite. La commune pourra néanmoins mettre à disposition des cendriers sur l'espace public. (08/12/2023)

12. Opération « des arbres fruitiers pour votre commune ».

Cette opération a été initiée par SNA afin de favoriser la (re)végétalisation du territoire et offrir des arbres aux communes volontaires. Nous avons donc récupéré dix arbres qui ont été plantés sur différents sites de la commune. (08/12/2023)

14. Accueil périscolaire.

Il est évoqué le manque de communication de la part du SIVOS sur les modifications tarifaires de l'accueil périscolaire.

III/ Informations diverses

1. Restaurant l'Envie.

M. le Maire informe le Conseil municipal du SMS reçu de Mme et M. Montesinos, exploitants du restaurant l'Envie, 1 rue de l'église, [...] faisant part de leur intention d'acquiescer les murs du restaurant et demandant l'avis du conseil municipal. M. le Maire rappelle que la commune a procédé à l'acquisition de ce bien immobilier avec le soutien financier des collectivités territoriales afin d'assurer le maintien du dernier commerce de notre commune. Après débat, le Conseil municipal, à l'unanimité, exprime qu'il souhaite conserver la maîtrise de l'affectation de cet ensemble immobilier et n'envisage pas de le céder. (22/09/2023)

2. Colis des aînés.

Les colis des aînés ont été distribués par l'équipe municipale. (22/09/2023)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

3. Nouveaux arrivants.

La cérémonie des nouveaux arrivants se tiendra le 2 décembre 2023 à 11h en mairie. (22/09/2023)

4. Noël des enfants.

Le Noël des enfants aura lieu le dimanche 17 décembre 2023 à la salle des fêtes du Clos Galy. Cette année, une nouvelle formule sera mise en place. Un groupe de travail composé de Pascale Billard, Laurine Dufourt et Catherine Lerate étudiera ce projet. (22/09/2023)

5. Vœux du Maire.

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le samedi 27 janvier 2024. (22/09/2023)

6. Bilan des estivales 2023.

Le budget de 4000€ affecté à cette manifestation lors du vote du budget a été respecté. 72 volontaires étaient présents, soit environ 25 volontaires par week-end. Ils sont tous prêts à recommencer. Le Rebond aura lieu le 23 septembre afin de remercier chaleureusement tous les participants. Un groupe de travail sera constitué prochainement avec Karine Pertoldi et Thierry Lepré pour le renouvellement de l'expérience en 2024. (22/09/2023). Le groupe de travail se réunit régulièrement et la prochaine rencontre est prévue le 11 janvier 2024. (08/12/2023)

7. Fête des voisins.

La question est posée sur l'organisation de la « fête des voisins » par la municipalité.

Si la municipalité prenait en charge ce projet, cela deviendrait une « fête de village ». La municipalité peut encadrer, accompagner, inciter, mettre à disposition et sécuriser des lieux, mais en aucun cas organiser cette fête qui doit rester à l'initiative des habitants afin de susciter des envies d'échanges et d'entraide entre les voisins. (08/12/2023)

8. Transport à la demande.

Seine Normandie Agglomération déploiera dès le mois de mars 2024, un transport à la demande afin de faciliter la mobilité pour les habitants des petites communes et hameaux.

Pour réserver un trajet, il existe différentes options :

- Sur sngo.fr : disponible 7j/7 et 24h/24
- Sur l'appli MyMobi : disponible 7j/7 et 24h/24
- Par téléphone au 0800 27 27 00 (numéro gratuit) du lundi après-midi au samedi matin de 9h30 à 13h00 et de 13h45 à 16h00. (02/02/2024)

Une nouvelle signalisation pour Pressagny

Promeneurs, cyclistes et automobilistes ont pu apercevoir de nouveaux panneaux de signalisation à l'entrée de Pressagny-le-val.

Ceux-ci rappellent que Pressagny n'est pas un hameau mais bien une entité constituante de la commune de Notre-Dame de l'Isle.



Élections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024** sous la forme d'un scrutin de liste à un seul tour.

Vous avez jusqu'au **3 mai 2024** pour vous **inscrire sur les listes électorales**. L'inscription est possible en mairie ou directement en ligne.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune consultez le site :

www.service-public.fr

Pour toute interrogation, n'hésitez pas à vous rendre en rendez-vous en mairie.

En cas d'indisponibilité le jour du vote, vous pouvez **donner procuration à quelqu'un** qui votera pour vous. La procuration peut être obtenue en ligne sur le site :

maprocuration.gouv.fr

ou en vous rendant **en personne** avec un justificatif d'identité dans un Commissariat de police ou une Gendarmerie.

Un formulaire est à remplir avec votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Vous devez également indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'électeur chargé de voter à votre place.

En cas de maladie ou d'infirmité grave qui vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police ou de gendarmerie se déplace chez vous pour établir la procuration.

Notre-Dame de l'Isle, village de musique et de culture

Noël avec le Chœur d'Annebault

Le 16 décembre dernier dans notre église remplie, le chœur d'Annebault fit voyager l'assistance aux 4 coins du monde avec ses chants de Noël magnifiquement interprétés par sa soixantaine de choristes.



Une fois l'atmosphère réchauffée, le public participait volontiers à la sollicitation de la cheffe de chœur, Lucie Lacoste Bille pour entonner quelques chants plus connus. Le contenu du chapeau fut à la hauteur de la satisfaction de l'auditoire...

Soirée Popot'Art aux couleurs de l'Irlande

Le 16 mars nous avons eu le plaisir de retrouver comme tous les ans l'association Popot'Art qui revint « à la maison », comme ils se plaisent à le dire.

Cette année, nous avons voyagé vers l'Irlande avec un



concert préparé par l'ensemble de jazz du conservatoire de Grand Couronne, composé de professeurs et de grands élèves, en cours de professionnalisation pour certains. L'orchestre a séduit le public avec un programme varié, alliant musique et chant le tout d'une grande qualité. La dégustation sur le thème de la pomme de terre a donné lieu à de belles trouvailles pour des recettes sucrées et salées très originales.

Le « chapeau » récolté sera utilisé par les musiciens pour financer un voyage sur les terres irlandaises.

Duel de pianos au clos Galy

Le 7 avril environ 70 personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour assister à la représentation d'un spectacle intitulé K.O. à Notre-Dame de l'Isle.



Nous sommes dans une salle de concert où Jacqueline, interprétée par le clown Olivier Guitel, est chargée de gérer la programmation des spectacles. Un peu débordée dans sa tâche, la pauvre programme deux concerts à la même

heure ! Une partie du public vient écouter Noëlle Bardeau, une pianiste concertiste classique pendant que l'autre moitié des spectateurs est là pour assister à une performance Jazz assurée par Clément Prioul. Les choses se gâtent lorsque les deux artistes arrivent sur scène face à une Jacqueline complètement dépassée...

Une présentation humoristique qui n'a pas empêché les artistes de produire des prestations musicales de grande qualité pendant une heure et demie. De nouveau, à la sortie, un public heureux récompensa les artistes par un joli « chapeau ».

Audition du conservatoire des Andelys

Enfin, le 16 avril, le conservatoire des Andelys s'est délocalisé pour proposer à ses étudiants une audition « Hors les murs » à la salle du Clos Galy. Pendant une heure, les élèves de tous niveaux se sont retrouvés



pour des pièces en solo ou en ensemble sous les regards bienveillants des familles et de quelques islois.

La page du Comité des Fêtes...

Chers Amis du Comité des Fêtes,

L'équipe du Comité des Fêtes souhaite exprimer sa profonde gratitude à tous les Isoises et Isois pour leur participation aux diverses activités proposées durant l'année 2023.

Notre travail et notre passion ont permis de créer des moments inoubliables et nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre contribution.

En nous tournant vers 2024, l'équipe du Comité des Fêtes est enthousiaste à l'idée de poursuivre sur cette lancée et de planifier de nouvelles rencontres pour notre village. Voici un bref aperçu de nos activités passées et futures :

- 21 octobre 2023. Reprise des randonnées (calendrier des randonnées à disposition sur demande par mail)
- 28 octobre 2023. Concours de citrouilles suivi d'un goûter qui a fait la joie de 26 petits mais aussi des grands.
- 9 décembre 2023. Soirée Disco (90 participants, bénéfice sur les boissons reversés au Téléthon)
- à partir du 18 janvier 2024. « A Cup Of Tea » (tous les 3èmes jeudis du mois) groupe de discussion anglaise
- 6 avril 2024. Repas Dansant **Tex Mex**
- 25 mai 2024. **Chasse au Trésor organisée pour les enfants de 6 à 12 ans**
- 23 juin 2024. Foire A Tout sur les berges de Seine.

Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur le soutien et l'enthousiasme de chacun pour faire de ces projets une réalité.



Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail :

comitedesfetes.ndi@gmail.com

ou bien sur Facebook : CDF.NDI27

L'équipe du Comité des Fêtes





CUP of english (tea)

Envie de pratiquer l'anglais?

Le comité des fêtes vous propose un RDV mensuel, tous les 3èmes jeudis du mois, à 20H, à la salle des associations (cour de l'école des hirondelles)

1ere date = 18 janvier 2024

Autour d'une thématique, nous pratiquerons une petite discussion en anglais, quelque soit le niveau des uns et des autres, le but étant de s'exprimer dans la langue de Shakespeare.

Attention, ceci n'est pas un cours!



Informations utiles

MAIRIE	DECHETTERIE (SYGOM)	COMMERCE & ARTISANS	GITES RURAUX
<p>27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 ✉ mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h En matinée sur rendez-vous</p>	<p>à TOURNY, Rue Chesnay Tél. : 02.32.53 50 03. Horaires d'ouverture Tous les jours sauf jeudi et dimanche de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 l'hiver, de 13h30 à 17h45 l'été..... Plus d'informations sur : https://www.sygom.fr/</p>	<p>Restaurant « L'ENVIE » 1 rue de l'Eglise Tél. : 02.32.52.1466 ✉ resto.lenvie@gmail.com AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59 Touron Julie Conseillère indépendante en immobilier (I.A.D.) Tél. : 07.76.85.97.14 ✉ julie.touron@iadfrance.fr Cellier Laurence La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 ✉ laurence@lafeehirondelle.fr Di GiulianEric - maçonnerie 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 Lorailer Bernard - Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Méheust Reynald Terrassement Assainissement 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 Pertoldi Karine Graphiste freelance 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. SkaziakEric, Parcs et jardins 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. M. Jégado : Chauffage, Electricité, Plomberie 15, rue des Andelys Tél. : 02 32 53 75 25 ✉ contact@sarl-jegado.fr www.jegado-chauffage-vernion.fr/ M. Touron Jérémy Motoculture de plaisance 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ tjmotoculture27@gmail.com Lesur Olivier & Cindy Apiculteurs récoltants Mobile : 06.43.90.73.98 ✉ aleuredumiel@gmail.com</p>	<p>L'Orée du Val Gîte de France n° 1151 48 rue Georges Mauger Mobile : 06 32 34 28 89 Le Clos des Vignes Pascal Philippo 10 rue Henri Delavigne Mobile : 06 08 63 57 88 ✉ p2parisfrance@gmail.com</p>
ECOLES	Assistants maternelles		SANTÉ / BIEN ÊTRE
<p>École - Notre-Dame de l'Isle 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame de l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22. Ecole - Pressagny-l'Orgueilleux 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10</p>	<p>Mme Hélène Boucher 5 rue d'Hennezis –(Pressagny le Val) 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tel : 02 32 21 12 26 Mob : 06 84 20 93 44 ✉ hboucher2@orange.fr</p>		<p>Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Manon Bruyer Tél.: 06 09 88 93 90 Sandrine Letellier Tél.: 06 26 58 51 24 Manucure & Pédicure VD Harmony 21, rue Henri Delavigne Mobile : 07.75.26.82.61</p>
BIBLIOTHEQUE	ASSOCIATIONS		SERVICES D'URGENCE
<p>MUNICIPALE 1 rue Mauger 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h30 – 12h, 16h30 – 18h30 Vendredi : 16h45 – 19h ✉ biblio@notre-dame-de-lisle.fr</p>	<p>Comité des fêtes de Notre Dame de L'Isle Présidente : BleuennParisot ✉ comitedesfetes.ndi@gmail.com www.facebook.com/CDF.NDI27 Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 A.I.S.L.C (Association Isoise Sports Loisirs Culture) Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03 78 Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53. Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68 Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région, 10 rue du Moulin, Pressagny le Val</p>		<p>Pompiers : 18 Samu : 15 SOS Médecins 02.32.33.32.32 Hôpital Vernon : 02.32.71.66.00 Généralistes de garde : 116 117 Gendarmerie : 17 ✉ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (S.N.A) : 0800 877 915 EDF : 0810 33 3027 SOS Essaim d'abeilles Doré Daniel Apiculteur 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.42.86.28.12. Essaim de guêpes RGF Pro 27 59 rue de l'Epinay 27700 Hennezis Mobile : 06.66.03.00.39 ✉ rgfpro.27@gmail.com</p>
			
<p>Seine Normandie Agglomération 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30</p>			
			
<p>Conseil départemental de l'Eure Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. www.eure-en-ligne.fr/cg27 Président. Pascal Lehongre</p>			
SERVICES DE L'ETAT	INDUSTRIE		MENTIONS LEGALES
<p>Préfecture de l'Eure : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27. Sous-préfecture des Andelys 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys</p>	<p>Aco Produits Polymères SA Tél. :02.32.51.30.55.</p>		<p>Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure) Directeur de Publication .T.Beauté Pdt de rédaction : C. Lacaille Maquette : Alain Favresse Karine Pertoldi , ChristopheLacaille Tirage ~ 340 ex En papier recyclé Imprimeur: Impact communication 27110 Crosville la vieille.</p>

Pour cette 2^e édition, nous faisons appel à tous les volontaires. N'hésitez pas à contacter la mairie ou les associations pour nous apporter votre aide !

NOTRE-DAME DE L'ISLE

2^e Édition
Les Estivales
de l'Isle

21 JUIN
AU
7 JUILLET
2024



en Bord de Seine

Fête de la musique **21 JUIN** Deux concerts "live"

Foire à tout **23 JUIN** Buvette et food trucks

Les Terrasses Éphémères **25 JUIN & 2 JUILLET** Apéro musical

Journée Normande **30 JUIN** Animations, jeux et restauration...

Rétro en Seine **7 JUILLET** Exposition de véhicules anciens

 Notre Dame de l'Isle, village normand  <http://notre-dame-de-lisle.fr>